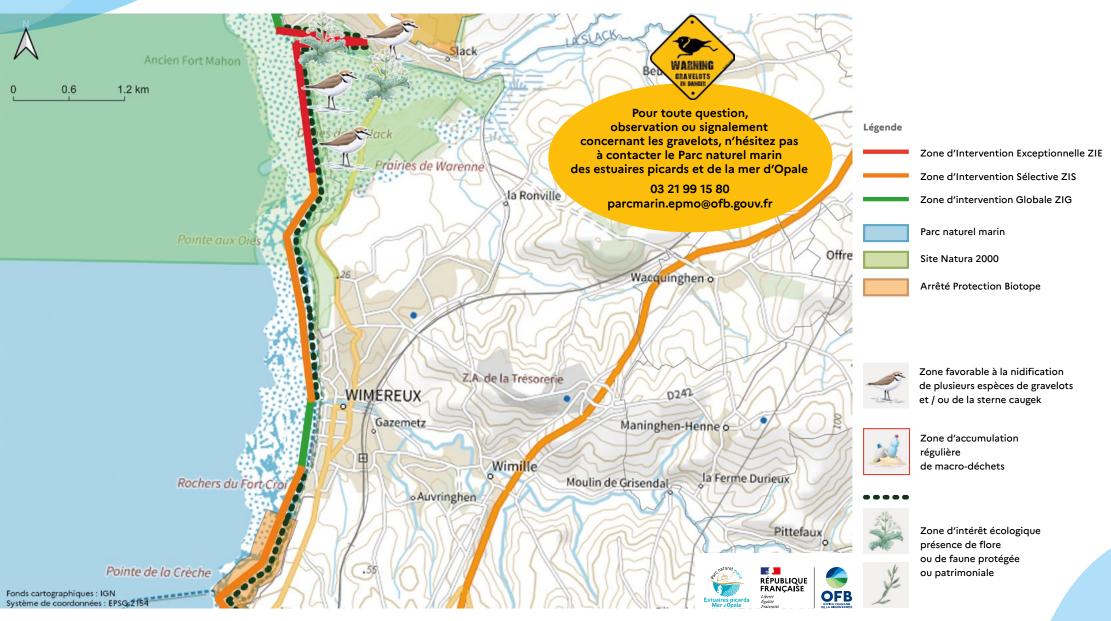
Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Wimereux



| Classement préconisé | Zone d'Intervention Globale ZIG | Zone d'Intervention Sélective ZIS | Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE |
|-------------------------|---|--|--|
| Wimereux | Plage du Centre (devant digue) | Littoral nord et sud de la commune de Wimereux | Littoral de dunes et de cordons de galets au niveau de l'estuaire de la Slack |
| Sensibilité | Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée) | Plage de sable et estran rocheux bordés de falaises du haut boulonnais. Forts enjeux environnementaux. | Zone favorable à la nidification des gravelots, cordons de galets (enjeu majeur dans Parc), choux marins (espèce protégée), prés salés. Très forts enjeux environnementaux. |
| Méthode | COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés. | COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés. | COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants dans l'estuaire de la Slack. |
| | ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE | ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE | ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE |
| Fréquence de passage | Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver Ponctuel Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine Ponctuel | Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver | mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver 1 passage En |
| | Total Teodomadane Deox a tros fois par semante Totaleder | 1 passage après Ponctuel En fonction des Ponctuel marées besoins Ponctuel | après Aucune intervention des d'équinoxe besoins |
| Autres informations | Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. | Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. | Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période de nidification. |
| | Zone d'Intervention globale ZIG Toutes les saisons | Zone à éviter pour préserver le pied de dune et continuum plage-dune Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse Toutes les saisons | Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune Aucun ramassage entre mars et fin août période de nidification autres saisons |